

# L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS EN AFRIQUE NON-FRANCOPHONE : L'EXPÉRIENCE SOUDANAISE<sup>1</sup>

MADIBBO Amal

Département de sociologie et d'études de l'équité en éducation &  
Le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (Canada)

Adresse électronique: [amadibbo@oise.utoronto.ca](mailto:amadibbo@oise.utoronto.ca)

## **RESUME :**

L'introduction du français en Afrique non-francophone représente un phénomène sociolinguistique assez récent. La plupart des recherches effectuées au sujet du français se penchent d'abord sur l'Afrique francophone. Le français dans le reste du continent est devenu un champ d'études de plus en plus digne d'intérêt. Ainsi, cet article examine ce phénomène récent de l'introduction et de l'expansion du français dans l'un des pays de l'Afrique non-francophone, à savoir le Soudan. Ce travail s'élabore au moment où le Soudan discute des possibilités de devenir membre de la Francophonie Internationale. Peu importe la décision qui sera prise, cette initiative démontre l'intérêt du Soudan envers ce rassemblement. Le présent article permettra de saisir les enjeux historiques, politiques et socio-économiques reliés au statut du français dans ce pays ainsi que le rapport entre ce dernier et la Francophonie en général.

## **SUMMARY :**

The existence of French language in non-francophone Africa constitutes a recent sociolinguistic phenomenon. Most of the studies that relate to this topic firstly focus on French-speaking Africa. The status of French in the rest of the continent is presently gaining more interest. Therefore, this article examines the recent phenomenon of the introduction and expansion of French in one of Africa's non-French-speaking countries: Sudan. This work is conducted at a time where the Sudanese State discusses the possibilities of formally becoming member of the *International Francophonie*. In spite of the decision that will be taken, this initiative demonstrates the interest of the country towards *la Francophonie*. The present article allows to capture the historical, political and socio-economic factors that determine the Status of French in Sudan as well as the connections between this country and *la Francophonie*.

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Normand Labrie et Sylvie Roy du *Centre de recherches en éducation franco-ontarienne* d'avoir fourni des commentaires significatifs faits sur l'ébauche de cet article.

**Mots-clés** : Francophonie, Afrique, sociolinguistique, politiques linguistiques, français, Soudan, apprentissage des langues.

**Keywords** : Francophonie, Africa, Sociolinguistics, Politics of Language, French, Sudan, language acquisition.

## **INTRODUCTION** :

L'espace francophone<sup>2</sup> africain regroupe des pays où le français a le statut de langue officielle seule, ou co-officielle, en concurrence avec une ou deux autres langues, ou bien de langue seconde. Dans certains états tels les pays du Maghreb, qui pratiquent une politique d'arabisation, le français jouit d'une situation privilégiée. Dans ces pays, cette langue a été introduite dans le cadre des colonisations européennes (France, Belgique). Au niveau des pays qui n'ont pas été colonisés par ces dernières, il a le statut de langue seconde, soit utilisé dans le cadre des organismes internationaux (Guinée, Sao Tomé et Princes) soit enseigné comme langue seconde (Ghana, Sierra Léone, Soudan). Cela s'est surtout produit après la deuxième guerre mondiale, après que la plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance. Ce phénomène ne se limite pas uniquement au Soudan mais englobe d'autres pays du continent. Pour chacun de ces pays, il y a diverses raisons, politiques ainsi que socio-économiques, à vouloir intégrer le français. Le présent travail se concentre donc à analyser les différentes raisons qui expliquent l'introduction du français au Soudan.

En premier lieu, nous fournirons un bref aperçu géographique, ethnique et socio-linguistique du pays. Ensuite, nous ferons un bref historique du français et expliquerons le phénomène de son expansion en rapport avec les politiques linguistiques française et soudanaise, les changements politiques qui se sont passés dans le monde de manière générale et en Afrique de manière particulière après la deuxième guerre mondiale ainsi que les rapports du pays avec d'autres états africains et arabes. Nous examinerons également la place du français par rapport à l'anglais et aux autres langues du pays pour finalement envisager son avenir probable ainsi que ses chances de se maintenir.

Nous avons choisi ce sujet en raison de notre intérêt pour la Francophonie mondiale et africaine et de notre attachement au Soudan dont nous sommes ressortissante et où nous avons fait nos premiers apprentissages du français.

### **Le Soudan :**

Le Soudan, dont la capitale est Khartoum, possède une ancienne histoire car des civilisations comme celles la Nubie et des Azandés s'y sont établies. Il comprend un territoire

---

<sup>2</sup> Dans ce travail, le terme *francophone* renvoie à l'utilisation du français comme langue officielle, deuxième langue, langue de travail ou d'étude, ou simplement comme médium de communication. Identifier un pays ou un acteur social comme *francophone*, signifie également qu'il utilise le français parmi d'autres langues.

administré sous la colonisation anglaise de 1899 jusqu'en 1956. Avec une population de 30 millions d'habitants et une superficie de 2 525 813 km<sup>2</sup>, il est le pays le plus vaste de l'Afrique. Situé au milieu du continent, entre le monde africain et arabe, il partage des frontières avec neuf autres états: L'Égypte et la Libye (arabophones), le Tchad, le Congo et la République Centrafricaine (francophones), le Kenya et l'Ouganda (anglophones), l'Érythrée (érythréenne) et l'Éthiopie (amharique). Comme la plupart de pays africains, le Soudan se caractérise par la diversité culturelle, linguistique et ethnique. Le pays regroupe plusieurs ethnies parlant plus d'une centaine de langues. On peut citer, entre autres, les langues Nubiennes au nord, le Beja à l'est, le Four à l'ouest et les Dinka et Nuer au Sud. L'arabe est la langue officielle et prédomine comme langue générale de communication. Le Soudan est membre de l'Unité Africaine, de la Ligue des pays Arabes et Musulmans et du Pacte des pays non-alignés (pour plus de renseignements sur le pays voir : Beshir, 1986 ; Faculté du travail social, 1998 ; Sudan Net, 2003).

### **Le français au Soudan :**

Au Soudan, le français représente la deuxième langue européenne après l'anglais. Il est parlé depuis longtemps à l'ouest et au sud du pays, dans les régions voisines des états francophones riverains. Il est enseigné aux niveaux secondaire et universitaire, aux centres culturels français ainsi qu'aux instituts privés.

### **Historique<sup>3</sup> :**

Le français a été introduit au Soudan lors de l'occupation turco-égyptienne qu'a connue le pays de 1820 à 1881. Ce fait a eu une influence minime à cause du début du régime Mahdiste en 1881 suivi par la colonisation anglaise en 1899. Cependant, cette influence s'est manifestée par la création d'écoles égyptiennes enseignant le français et l'envoi de certains élèves pour étudier en Égypte et en France.

Le français est parlé depuis longtemps à l'ouest du pays ainsi que dans les régions frontalières des états francophones riverains: le Tchad, le Congo et la République Centrafricaine. Cette situation est attribuable aux échanges économiques et culturels entre les tribus de l'ouest et leurs ethnies d'origine dans ces pays. Comme la plupart des états africains non-francophones, le Soudan a commencé à intégrer le français dans son système éducatif durant les années 1950. En 1955, l'enseignement de cette langue a débuté dans deux universités: l'Université du Caire à Khartoum et l'Université Islamique d'Omdurman. En 1960, il est introduit à la faculté des lettres de l'Université de Khartoum où le département de français octroie une licence générale ou spécialisée. Récemment, un programme de maîtrise et de doctorat a été créé. Depuis 1965, il est dispensé à l'École Normale Supérieure d'Omdurman qui est devenue en 1974 la Faculté de Pédagogie. Cette faculté a pour objectif de former des professeurs pour enseigner certaines matières au secondaire, y compris le français. On peut également citer, comme établissements ayant accueilli l'enseignement du français, l'Institut Technologique (qui

---

<sup>3</sup> Pour plus de renseignements sur l'histoire du français au Soudan voir Beshir (1981) ; El Amin (1979) ; Madibbo (1995).

est devenu l'Université du Soudan pour les Sciences et la Technologie), l'Université Ahlia d'Omduraman ainsi que l'Université d'Al Gazira à Medenni.

Des accords de coopération inter-universitaires ont été mis en vigueur entre des universités soudanaises et françaises. Dans le cadre de ces accords, les universités soudanaises continuent d'envoyer des étudiants et enseignants en France pour réaliser des séjours linguistiques et des stages de formation dans des instituts tels que le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon et l'Université Lumière Lyon2.

Dans les universités soudanaises, le français est enseigné même dans les facultés autres que celles des lettres. Le pays est actuellement en train de créer des sections de français dans des instituts récemment établis, comme l'Université d'El Nileen à Khartoum. Le français a été introduit dans l'enseignement secondaire en 1970. Il est actuellement obligatoire pour les élèves du secondaire. En 1960, le Centre Culturel Français a été inauguré à Khartoum dans le but de donner des cours de langue et de civilisation françaises aux adultes. Ce centre organise également des séjours linguistiques en France. A partir de 1980, la France a établi des centres dans différentes villes. On peut citer le Centre d'Etudes et de Documentation Scientifique et Technique à l'Université de Khartoum, l'Alliance française à Meddeni et le Centre Culturel à El Obied. Une quinzaine de centres des alliances françaises offrent des cours de français pour adultes (Haut Conseil de la Francophonie, 1998: p 58). Au cours des dix dernières années, on constate une augmentation du nombre de centres et d'instituts privés enseignant le français. Il existe également des institutions employant cette langue : banques, hôtels, etc<sup>4</sup>.

### **Expansion du français au Soudan :**

En examinant cette historique , nous pouvons observer que le français, dont la présence se faisait à peine remarquer avant les années 1950, est devenu au début des années 2000 une langue enseignée dans certaines universités, dans différents centres culturels, dans les centres de l'Alliance Française ainsi que dans des sociétés ou instituts privés. Ce fait nous permet de dire qu'il y a eu une réelle expansion du français au Soudan.

### **Explication du phénomène :**

Quelles raisons expliquent cette expansion ? L'examen des politiques linguistiques de la France et du Soudan, ainsi que de quelques autres aspects politiques et socio-économiques nous permettra de répondre à cette interrogation.

Comme il a déjà été mentionné, le pays a commencé à enseigner le français à la fin des années 1950 et au cours des années 1960. Cette période coïncidait avec des changements importants dans le monde de manière générale et en Afrique de manière spécifique: la fin de la deuxième guerre mondiale, l'indépendance de la plupart des états africains et la naissance de la Francophonie par le fait de la volonté de ces nouveaux états indépendants de maintenir des rapports avec le reste du monde francophone et de l'intention de la France d'assurer son pouvoir en Afrique. En ce qui concerne les liens entre les pays africains, au lendemain de l'indépendance de la majorité d'entre eux, l'idée est née d'établir des liens entre les pays francophones et ceux

---

<sup>4</sup> Cf [www.Sudan.Net.com](http://www.Sudan.Net.com). 2003

non francophones. Ce genre de relations était jusqu'alors presque inexistant. Cela a poussé les pays africains à créer, en mai 1963, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Addis-Abeba (David, 1975). Les états qui n'étaient pas francophones se sont aperçus que la plupart de leurs voisins étaient francophones et qu'on ne pouvait pas parler d'unité africaine sans moyen de communication régionale et internationale. Cela a poussé ces pays à réaliser l'importance du français comme outil de communication et ensuite à l'introduire dans leurs systèmes éducatifs. C'est ainsi qu'en Afrique non-francophone le français a été intégré aux niveaux de l'enseignement secondaire et universitaire.

Cet aperçu nous permet de situer l'espace qu'occupe le français dans un cadre plus général, qui ne comprend pas seulement ce pays mais qui englobe d'autres états de l'Afrique non-francophone. Au Soudan ainsi que dans les autres pays non-francophones, le français n'était pas enseigné avant la deuxième guerre mondiale. En revanche, après cette période, et pour des raisons diverses, son enseignement est devenu de plus en plus important.

Pour la France ainsi que pour le Soudan et le peuple soudanais, l'adoption du français s'explique par des raisons beaucoup plus spécifiques liées à des intérêts politiques, économiques et culturels, et à quelques avantages qu'apporte la maîtrise de cette langue.

En ce qui concerne le Soudan, tout d'abord, on sait qu'il y a des objectifs généraux liés à l'apprentissage d'une langue étrangère. Cela approfondit l'enrichissement humain en permettant l'acquisition de connaissances linguistiques et culturelles. Dans le contexte socio-culturel soudanais, qui est avant tout multilingue, l'acquisition des langues a toujours été favorisé. Apprendre une langue, c'est d'abord apprendre à découvrir l'autre. Dans un monde qui change et qui vise à se réunir, cet apprentissage affirme l'ouverture vers l'extérieur:

*"connaître d'autres langues c'est connaître que l'isolement n'est plus possible surtout dans un monde qui bouge beaucoup et qui devient de plus en plus petit et solidaire"* (Elamin, 1979: p 17).

Le statut stratégique du Soudan au centre de l'Afrique, entre le monde africain et arabe, ainsi que ses richesses culturelles et naturelles, lui permettent d'établir des rapports diversifiés avec les pays du monde entier en général et des états africains et arabes en particulier. Comme on peut le constater, le Soudan est limitrophe de trois pays francophones: le Tchad, la République Centrafricaine et le Congo. Comme c'est le cas dans une grande partie du continent, les frontières entre le Soudan et ces états ne sont ni géographiques ni ethniques. On trouve les ethnies de même origine et qui parlent la même langue divisées dans des pays différents ayant des langues officielles différentes. Cependant, à travers les frontières, les échanges économiques et culturels entre les ethnies restent très actifs. Souvent, ils sont beaucoup plus étroits qu'avec ceux du reste de la population soudanaise. Ainsi, à l'ouest du Soudan, il existe depuis longtemps des rapports étroits entre les habitants de cette région et leurs tribus d'origine dans les pays voisins. A part la ressemblance des traditions et coutumes, des mariages et des échanges commerciaux se produisent entre ces ethnies. Comme l'affirme Beshir (1981), cela se traduit par le fait que certaines populations parlent couramment le français sans l'avoir jamais appris à l'école; c'est le cas des groupes Borono et Massalite. Par exemple, dans l'arabe parlé dans cette région, beaucoup de mots français apparaissent. De même, le Sud du pays partage des frontières avec le Congo et se situe à proximité d'autres pays francophones. Dans cette zone, la situation politique n'est pas stable. Des soudanais vont dans ces pays, y restent pendant un certain temps

et reviennent avec une certaine connaissance du français. Ainsi, à cause des liens entre les soudanais et leurs voisins, le français existe dans ces régions à côté des langues africaines et peut aider à élargir la communication entre ces peuples.

Ce sont surtout la volonté et le besoin de communiquer avec les pays africains francophones qui ont encouragé le Soudan à entrevoir l'importance de la langue française. Comme on l'a déjà mentionné, les pays africains, dans le but de maintenir et développer les liens entre eux, ont mis en place l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) dont les langues de travail sont en pratique l'anglais et le français. Les activités de cet organisme comprennent des congrès annuels qui orientent la politique des états africains. Ces congrès se tiennent chaque année, à tour de rôle, dans un pays membre. Après la réunion de ce congrès au Soudan, en 1979, le pays s'est aperçu qu'il avait besoin du français pour communiquer avec ses voisins. Le Soudan participe également dans d'autres programmes, sportifs, culturels et éducatifs, qui se créent dans le but de rapprocher les peuples africains. Cet aspect démontre de plus en plus la nécessité d'élargir l'usage du français. El Fadil (1994: p 1) affirme:

*"Half of the African states are Francophone and it goes without saying that it is crucial to study French to be able to communicate with them in diplomacy and other domains of political and social life."*

D'autre part, dans le cadre des rapports avec le monde arabe, le Soudan entretient de fortes relations avec la ligue des pays arabes et islamiques. La ligue vise à renforcer l'unité arabe par le biais de divers événements tels que des congrès, des rencontres et des projets de coopération. Parmi ces pays arabes et islamiques, certains sont francophones. D'autres, sans être francophones utilisent quand même le français (pays du Maghreb, Djibouti, Egypte). La majorité d'entre eux participent aux organismes de la Francophonie et élaborent des projets économiques avec ces derniers. Il existe déjà au Soudan des organismes (la Banque Arabe, par exemple) dont les projets (économiques et éducatifs) se font en collaboration avec les pays arabes. Dans le cadre de ces projets, les langues employées sont le français et l'arabe. Ainsi, le gouvernement soudanais encourage l'enseignement du français dans la perspective de renforcer ses liens avec ces pays. Le français peut aider le Soudan à élargir ces projets ou à en créer d'autres avec des pays francophones proches des pays arabes. Comme le souligne David (1975:XIV) au sujet du français au Soudan:

*"French is officially encouraged with a view to contact with Morocco, Algeria and Tunisia."*

Ainsi, le Soudan manifeste un intérêt vis-à-vis de la langue française pour des raisons économiques évidentes : encourager le monde francophone à investir au Soudan, et établir, pour en tirer le maximum de profits, des projets de coopération bilatéraux et multilatéraux avec la France, les pays africains ou les pays arabes. Cela donne aux Soudanais l'opportunité de s'ouvrir au monde et la possibilité d'exploiter leurs ressources naturelles. Par exemple, selon un accord entre le Soudan et la France, des entreprises françaises sont actuellement en train d'extraire l'or du Soudan. De même, à la suite de l'établissement de liens diplomatiques entre le Soudan et le Canada, des entreprises canadiennes (*Talisman Energies*) sont chargées de l'exploitation du pétrole soudanais. Du fait que le Canada est officiellement bilingue et que des soudanais y vivent, cela donne la possibilité d'établir d'autres liens entre ces deux pays.

Par ailleurs, on constate l'augmentation du nombre d'organismes internationaux et d'instituts résidant au Soudan et employant le français. On peut citer la Banque Mondiale, la Banque Française, la Banque des Pays Arabes, l'hôtel *Méridien* ainsi que les ambassades des pays francophones. Le Soudan a donc besoin de fonctionnaires et de diplomates qui parlent le français.

Ce pays possède des richesses culturelles et naturelles significatives ; ce qui donne des possibilités d'investissement, de commerce et de recherches éducatives. Le Soudan trouve un intérêt dans sa relation avec la France par le soutien économique, culturel mais surtout éducatif que celle-ci lui apporte.

Quant à la France, il s'agit d'un côté de sa politique linguistique envers les pays non-francophones en Afrique et d'un autre côté du fait que le Soudan peut l'intéresser de façon spécifique. Dans le cadre de la Francophonie, la France essaie d'étendre le français comme langue seconde dans les pays qu'elle n'a pas colonisés (en Afrique comme ailleurs). Les organismes francophones ont pris conscience de la situation du français dans le monde et ils œuvrent pour assurer la demande et l'enseignement du français. Cela fait donc partie de la politique française d'introduire sa langue dans les pays non-francophones du continent. Plus le français s'étend dans le continent, plus le pouvoir de la France se renforce. Ce fait permettra également à la France d'assurer son influence face à l'expansion anglophone (États-Unis et Royaume Unis). Cette situation se manifeste par des affrontements entre ces pays, Debbasch (1994:15) affirme:

*"Il existe a l'évidence une lutte d'influence entre la France et les Etats-Unis en Afrique."*

L'histoire nous offre une illustration de cette lutte d'influence lors de la bataille entre la France et l'Angleterre à *Fachoda*, un village au bord du *Nil Blanc*. Ce village était utilisé comme poste lors du régime turco-égyptien pour contrôler l'esclavage. En 1898, une expédition française occupa *Fachoda*, et déclara l'appartenance du *Haut Nil* à la France. Une crise internationale s'en suivit et les forces anglaises obligèrent les Français à se retirer. Les forces françaises ont quitté la ville qui est devenue partie du Soudan anglais (Fulher-Lobban & Voll, 1992). Cela démontre l'importance de cette région pour la France.

Le Soudan intéresse la France également par sa situation géographique, entouré qu'il est par des états francophones ayant de forts rapports avec la France. Le Soudan peut jouer un rôle majeur au niveau politique dans cette région surtout qu'il entretient des relations étroites avec les pays voisins. Dans le but de renforcer l'unité et la solidarité, ces pays visent à appuyer et à protéger leurs intérêts communs. En outre, la stabilité politique et économique au Soudan peut influencer celle de ses voisins. Dans un article intitulé "Paris pousse ses pions en Afrique anglophone", De Roquefeuil (1994: p B3) explique:

*"Dans ses relations avec le Soudan, Paris doit également tenir compte de la position géographique de ce pays, voisin du Tchad, de Centrafrique, du Zaire et proche de Djibouti, tous étroitement liés à la France"*

Sur le plan économique, il existe des échanges entre la France et le Soudan. Comme cela a déjà été mentionné, la France contribue aux investissements qui se font au Soudan ainsi qu'à

l'établissement de certains de ses projets. la France participe, également, à l'enseignement du français par la fourniture de matériels pédagogiques (laboratoires de langue, etc) et par l'envoi de professeurs . Ces derniers trouvent, par là, l'occasion de connaître le Soudan, sa culture et ses langues. La France favorise, par ailleurs, la coopération franco-soudanaise dans le cadre de stages de formation de professeurs et de séjours linguistiques en France d'étudiants soudanais. Elle implante également des centres culturels dans de grandes villes ayant une importance politique et sociale et où existent les instituts d'éducation les plus importants (Khartoum, Medeni). Cela peut favoriser également l'intérêt du français auprès des soudanais.

De même, des études se font par des chercheurs français et soudanais. Comme on l'a déjà souligné, il existe le Centre d'études et de documentation à l'université de Khartoum qui est un lieu d'enseignement du français et de recherche dans différents domaines concernant le Soudan. Comme le démontre Lavergne (1989), ce centre joue depuis plusieurs années le rôle de fédérateur des chercheurs français qui, isolément, travaillent depuis de longues années dans ce pays. Il existe également de plus en plus des études éducatives et culturelles qui s'effectuent entre des universités dans les deux pays.

A partir de son ambassade et de son centre culturel à Khartoum, la France fournit un appui matériel et culturel aux activités universitaires et à d'autres animations dans la ville: par exemple, la semaine de la culture française à l'Université de Khartoum et la semaine du film français à Khartoum qui représente un événement très important.

Pour leur part, les soudanais manifestent un intérêt pour le français. Cela peut s'expliquer du fait que le français est considéré comme une langue de culture riche qui permet d'avoir accès à la littérature française mais aussi à la littérature africaine francophone. Cela peut également permettre aux Soudanais de voyager et d'étudier dans d'autres pays francophones et de communiquer avec les peuples voisins à majorité francophone. Les soudanais, prenant conscience de l'importance de la langue française, se mettent de plus en plus à l'apprendre. Ainsi, face aux initiatives encourageantes de la France, le peuple soudanais répond de manière positive. Comme le souligne El Fadil (1994: p 3) :

*"France is showing a genuine interest in introducing French as a second language in Sudan, Sudanese people are responding with enthusiasm".*

Ainsi, la place de langue seconde qu'occupe le français au Soudan est due aux efforts réciproques des deux pays, efforts que justifient des nécessités économiques et culturels.

### **Le français par rapport à l'anglais et aux autres langues du pays :**

Ce travail ne se focalise ni sur l'anglais ni sur les langues soudanaises. Cependant, le français se situe parmi les langues du Soudan et la décision de la promouvoir relève de la politique d'aménagement linguistique adoptée par ce pays. Pour mieux comprendre les enjeux amenant au choix du français, nous traiterons donc brièvement de cette politique.

Depuis longtemps, les soudanais se communiquent dans leurs langues nationales. Toutefois, l'anglais a eu le statut de langue officielle et d'enseignement de 1889 jusqu'en 1956, année où le pays a obtenu son indépendance. Par la suite, l'arabe a remplacé l'anglais en tant que langue officielle mais ce dernier est resté le médium de l'enseignement jusqu'en 1966. Quand le pays a adopté un nouveau système éducatif en 1966, l'arabe a pris la place de l'anglais dans



l'enseignement primaire et secondaire. Ce dernier est devenu langue enseignée aux deux cycles du secondaire et véhicule d'enseignement dans certaines universités. C'était également à ce moment-là que le français a été introduit au secondaire. Le pays a récemment adopté un système d'enseignement où l'arabe est médium d'enseignement et l'anglais est langue seconde. Même dans les universités où l'anglais était auparavant médium d'enseignement, l'arabe remplit actuellement cette fonction avec lui. Dans ce dernier système, le français est toujours enseigné au secondaire et dans les universités.

Le Soudan est l'un des pays dont la planification linguistique s'insère dans le cadre de la politique de récupération linguistique. Comme l'explique Leclerc (1992: p 469):

*"Les politiques de récupération linguistique sont associées à des opérations de décolonisation linguistique. Il s'agit de donner une légitimité à la langue de la majorité aux dépens d'une langue minoritaire d'origine coloniale."*

Ainsi, une politique de récupération linguistique repose à la fois sur l'affranchissement d'une langue coloniale, le maintien d'une certaine dépendance et la valorisation socio-économique d'une langue nationale. Après que le pays a eu sa souveraineté, et comme c'était le cas dans la plupart des états nouvellement indépendants, il y a eu un débat sur le statut des langues nationales et coloniales. Le pays a également entrevu la place de ces langues dans l'enseignement. De cette manière, la question linguistique se reflétait surtout au niveau du système éducatif. Depuis lors, le Soudan valorise l'une de ses langues nationales, l'arabe. Cela se traduit par le choix de ce dernier comme langue officielle, langue d'enseignement, par l'arabisation du système éducatif et par l'importance qu'il gagne comme outil de communication surtout au nord du pays (Abu-Baker & Abu-Manga, 1997). L'arabe l'emporte graduellement sur l'anglais. Ainsi, l'anglais, ancienne langue coloniale, a perdu son statut officiel mais est resté le véhicule de l'enseignement au primaire et au secondaire jusqu'en 1966. Quand le pays a adopté un nouveau système éducatif, on pouvait voir que l'anglais continuait (et continue) d'avoir une certaine importance comme moyen d'enseignement dans les écoles privées ou dans le système public au sud du pays, ou bien comme outil de communication avec les pays du monde. Cependant, il n'est plus la seule langue européenne privilégiée. De même, les élites se sont rendu compte de la nécessité de s'ouvrir envers d'autres parties du continent et du monde. Cela a encouragé à introduire une ou d'autres langues européennes. Ainsi, dans la période de l'adoption (1966) et de la réforme (1970) d'un nouveau système éducatif, l'anglais a perdu sa place comme médium d'enseignement au primaire et au secondaire, et est désormais enseigné comme langue seconde, pendant que le français a été déclaré la deuxième langue européenne enseignée au secondaire. M. Sabir, ancien ministre de l'Education et le pionnier du nouveau système éducatif de l'époque, a bien résumé cette situation:

*"En vue d'accroître la culture générale des jeunes et d'approfondir nos relations avec nos voisins africains, la deuxième langue européenne introduite au lycée a été le français."* (Beshir, 1981: p 29).

Comme il a été expliqué ci-dessus, il y a récemment eu une réforme éducative. Cette réforme coïncide avec un mouvement d'arabisation qui est devenu fort surtout pendant les années 1990. Dans ce système, l'arabe reste médium de l'enseignement, l'anglais est langue seconde pendant que le statut du français dans l'enseignement n'a pas changé car il est toujours enseigné

au secondaire et dans les universités (International Handbook of Educational Systems, 1984; External Information Secretariat General, 1998).

Quant aux nombreuses langues nationales (les familles des langues nubienne et nilo-saharienne, le Four et le Beja), elles sont surtout utilisées pour la communication intra-ethnique. La majorité d'entre elles n'est pas encore décrite et n'est pas enseignée non plus. Pourtant, certains instituts (Institut Afro-asiatique) ont déjà commencé à transcrire ces langues et à les enseigner. Cela donne la possibilité donc de continuer ce travail et de les intégrer éventuellement dans l'enseignement. De même, on remarque une ouverture linguistique croissante qui se traduit par l'enseignement des langues africaines (swahili) et européennes telles l'allemand et l'espagnol (voir aussi Abu-Manga, 2001). Ainsi, le français s'ajoute aux langues nationales, africaines et européennes parlées au Soudan.

### **L'avenir du français :**

Le français a-t-il des chances de se maintenir au Soudan ? Ce dernier peut-il contribuer à la Francophonie, et dans quel intérêt ?

Pour répondre à ces interrogations, Il faudrait tenir compte du fait que nous vivons dans l'ère de la mondialisation, une ère où tous les peuples visent à se rapprocher et à renforcer leurs liens économiques, cultures et linguistiques.

Cet avenir est lié, d'un côté à la Francophonie mondiale et africaine et de l'autre, aux intérêts (économiques surtout) du Soudan à utiliser le français. Cela dépendra de la politique que la Francophonie déploiera en direction de l'Afrique ? Va-t-elle, par exemple, encourager l'expansion du français dans les pays non-francophones d'Afrique et élargir ainsi son champ d'activités ?

Cet avenir est également lié à la place du continent au sein de ce rassemblement et l'importance accordée au français sur les plans régional et international. Comment l'Afrique va-t-elle équilibrer entre l'emploi de ses langues nationales et celui du français, et dans quelle mesure va-t-elle utiliser cette dernière pour communiquer avec le reste du monde ?

Au niveau des pays non-francophones, on remarque qu'actuellement, dans des pays comme la Guinée (lusophone), le français est devenu un moyen de communication avec le monde extérieur. Certains de ces pays participent de plus en plus aux manifestations de la Francophonie. C'est le cas, par exemple, de l'Egypte et de l'Erythrée. La situation dans nombreux d'entre eux est comparable à celle du Soudan dans la mesure où le français y a été introduit par l'enseignement. Ce sont parfois des pays riverains du Soudan et entretenant avec lui des liens étroits. Ces faits nous permettent de penser que le français peut faire un réel progrès dans ces pays. Le Soudan renforcera ces liens et cherchera vraisemblablement à les élargir aux autres pays francophones : Madagascar, Canada, Antilles. Le besoin du français devient de plus en plus important. Certains ont déjà confirmé cela depuis quelques années. Beshir (1981: p 120) a souligné:

*"On a , certes, besoin du français, même si n'est pas pour aujourd'hui ce sera pour un avenir pas lointain".*

### **Que s'est-il passé depuis ces vingt-deux ans ?**

Pour répondre à cette question, il faudrait aussi penser aux quelques générations de soudanais qui ont déjà appris le français. Dans quelle mesure ces soudanais emploient-ils le

français et quels efforts déploient-ils pour améliorer sa position au Soudan ? - ceux qui sont à l'extérieur du pays, utilisent le français à plusieurs niveaux tels le travail et les études.

Pour ce qui est des soudanais en France et au Canada, il n'existe pas de statistiques précisant leur poids démographique. Ce dernier s'évalue à environ deux cents (individus et familles) dont l'afflux a surtout augmenté durant les vingt dernières années. Les soudanais choisissent de s'installer en France pour diverses raisons. Certains poursuivent des études de deuxième ou de troisième cycle. D'autres travaillent dans divers domaines tels que l'enseignement, la recherche, le commerce et dans des organismes internationaux. Durant nos multiples visites en France, nous avons pu nous apercevoir que la communauté soudanaise est constituée de regroupements communautaires qui se réunissent et discutent de questions reliées à leurs pays et à leurs communautés en France. Les enfants, nés et ayant grandi en France, y constitueront la deuxième génération de soudanais.

Au Canada, les soudanais qui parlent le français se trouvent dans différents endroits à Ontario et au Québec. Certains ont commencé à apprendre le français depuis le Soudan. D'autres - surtout ceux qui choisissent d'étudier ou vivre au Québec - débutent leur apprentissage du français sur place. Que cela soit en Ontario ou au Québec, ces soudanais continuent à utiliser cette langue soit au travail soit à travers des études (dont celles concernant la Francophonie). En Ontario, certaines familles orientent leurs enfants vers les écoles d'immersion française. Dans le but de promouvoir le bilinguisme au Canada, ce système offre à des enfants, dont la langue maternelle est l'anglais, un enseignement qui se déroule partiellement ou entièrement en français. Cela conduit à un véritable phénomène de bilinguisme voire de multilinguisme par le fait que ces enfants font usage de l'anglais, du français et des langues soudanaises.

Lors d'une visite récente au Soudan, et dans le but de comprendre ce qui s'est produit durant les dix dernières années en ce qui concerne la place de cette langue, nous avons visité des instituts où l'on enseigne le français. Nous avons également eu des discussions et des rencontres avec des soudanais qui ont appris cette langue. Nous avons remarqué que l'enseignement du français au Soudan avait fait un certain progrès. Par exemple, au département de français de l'Université de Khartoum, un programme de maîtrise et de doctorat a été créé. Il existe également des sections de français dans quelques universités telles que l'Université d'El Nileen à Khartoum et l'Université Islamique d'Omdurman. Certains soudanais utilisent le français dans le cadre des études ou du travail. On observe également la création de centres privés pour l'enseignement du français. L'augmentation du nombre de ces centres souligne l'intérêt des soudanais à apprendre le français et contribue au maintien et au développement de cette langue au Soudan.

## **CONCLUSION :**

Cette étude nous a donné une idée sur la situation du français au Soudan. La nécessité de communication dans l'espace francophone, entre les peuples africains ainsi qu'au plan international après la deuxième guerre mondiale, a donné naissance à la Francophonie. Ce fait a encouragé les pays non-francophones, y compris le Soudan, à introduire le français parmi leurs

langues d'enseignement et de communication. Depuis lors, le français est devenu un facteur important dans la communication entre ces pays. Le français progresse dans ces pays non-francophones et cela se traduit par une plus grande participation de certains de ces pays aux manifestations de la Francophonie. Depuis les années 1960, on assiste à une certaine expansion du français au Soudan. Cela se manifeste par son introduction dans l'enseignement, son emploi dans diverses activités socio-politiques du pays et dans le cadre des organismes internationaux. Ce fait reflète l'intérêt et la volonté du Soudan et de son peuple à promouvoir le français. On peut dire que le Soudan commence à voir l'importance du français comme moyen de communication avec les pays africains et éventuellement avec d'autres états tels que le Canada et les Antilles.

La contribution des soudanais qui parlent le français s'intègre donc dans celle qu'apporte leur pays à la Francophonie. Le Soudan amène ses richesses naturelles et culturelles et ses expériences. Il est important que ce lien entre le Soudan et la Francophonie, cette ouverture et ces échanges linguistiques avec les pays francophones se fondent sur un rapport d'égalité et non de domination ou d'exploitation. Le rayonnement du français ne doit pas se faire au détriment des langues soudanaises et africaines.

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

- ABU-BAKAR, Younis & ABU-MANGA, Alamin (1997). “ *Language Situation and Planning in the Sudan.*” Communication présentée au Intergovernmental Conference on Language Policies in Africa. 17-21 March. Harare, Zimbabwe.
- ABU-MANGA, Alamin (2001). *al.wada Al-lugawui fi al-Sudan* (La situation linguistique au Soudan). Un document non publié. Soudan: Université de Khartoum.
- BESHIR, A. Mohammed (1981). *L'enseignement du français au Soudan: Analyse critique des méthodes utilisées dans les lycées soudanais et perspective actuelles.* Mémoire de Maîtrise. Besançon: Université de Franch-Comte.
- BESHIR, O. Mohammed (1986). *The Southern Sudan : Background to Conflict.* London : C. Hursy & Co.
- DAVID, J. (1975). *French in Africa.* UNESCO.

- DEBBASCH, C. (1994). “ *Les deux Afriques* ”.in *Jeune Afrique* 1757:15
- DE ROQUEFEUIL, C. (1994). *Paris Pousse ses pions en Afrique anglophone*. La Presse. 18 Aout.
- EL AMIN, Younis (1979). *Le statut de l'enseignement du français au Soudan*. Thèse de doctorat de 3è cycle en linguistique appliquée. Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
- EL FADIL, Ahmed (1994). *French Language in Sudan*. Ottawa: Sudan Embassy, Office of the Cultural Councilor.
- EXTERNAL INFORMATION SECRETARIAT GENERAL (1998). *Sudan 1998*. Khartoum: Khartoum University Press.
- FACULTE DU TRAVAIL SOCIAL (1998). *Le Soudan : un profil culturel*. Université de Toronto.
- FLUHER-LOBBAN, C. & R. Voll (1992). *Historical Dictionay of the Sudan*. Metuchen: the Scarecrow Press.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (1999). *État de la Francophonie dans le monde, données 1997-1998*. Paris: La documentation française.
- International Handbook of Educational Systems, Vol. 11, Section A. (1984). Chechester: Wiley & Sons.
- LAVERGNE, Marc (1989). *Le Soudan contemporain*. Paris, Karthala & Amman: CERMOC.
- LECLERC, J. (1992). *Langue et société*. Laval: Moncia Editeur Inc.
- MADIBBO, Amal (1995). *Le français au Soudan*. Mémoire de maîtrise. Université de Carleton. Ottawa.